

Mise à jour de la situation du COVID-19 pour la municipalité

La Sarre, le 13 mars 2020 – Suite aux mesures exceptionnelles prises par le gouvernement Legault, l'organisation municipale de la sécurité civile se mobilise afin de limiter la propagation du virus COVID-19, et ce, autant pour le personnel que pour les citoyens.

La Ville de La Sarre désire informer la communauté des mesures suivantes qui seront en vigueur **à compter d'aujourd'hui 17 h, et ce, jusqu'à nouvel ordre** :

- Les édifices municipaux seront fermés à la population, tels que :
 - Hôtel de ville (accessible par téléphone seulement sur nos heures d'ouverture)
 - Maison de la culture (Bibliothèque, Centre d'art, Théâtre Lilianne-Perrault)
 - Aréna
 - Piscine
 - Gymnases
- Tous les événements réunissant 250 personnes et plus sont annulés dans les diverses infrastructures appartenant à la Ville;
- Les organisateurs et producteurs d'événements sont invités à respecter cette norme gouvernementale;
- Les spectacles prévus à la Salle Desjardins et au Théâtre Lilianne-Perrault sont annulés. Les détenteurs de billets seront remboursés via la passerelle de TicketAcces ou par chèque;
- Les rassemblements qui ne sont pas nécessaires sont à éviter.

Quant aux infrastructures extérieures, telles que les sentiers et les glissades, elles demeurent ouvertes au public si, bien sûr, la température le permet.

Concernant les employés de la Ville, plusieurs mesures sont adoptées pour limiter les possibilités de cette propagation. La fréquence des entretiens a été haussée, du matériel pour désinfecter les infrastructures et les bureaux a été commandé et des directives de mesures d'hygiène ont été transmises à tous les employés.

La Ville de La Sarre recommande à ses citoyens de suivre les indications de Santé Canada et du gouvernement du Québec. Il est essentiel de respecter les mesures d'hygiène mises en place afin de contrer l'expansion du virus. Si vous avez des symptômes apparents, nous vous invitons à contacter en premier lieu le 1-877-644-4545. Il est inutile de vous présenter dans les salles d'urgence ou les cliniques médicales.

Toute nouvelle mesure qui devrait être prise ultérieurement selon l'évolution de la situation vous sera communiquée via nos différents outils de communication.

Tous les efforts soutenus que nous consentirons collectivement, sans céder à la panique, demeurent notre principal atout pour contrer l'expansion du virus.

Pour toute information, consultez le www.quebec.ca/coronavirus.

– 30 –

Source :

Yves Dubé

Maire

conseil@ville.lasarre.qc.ca

Pour information :

Jacinthe Bélanger

Agente de communication

819 290-0337

jbelanger@ville.lasarre.qc.ca